

COVÉA HORIZON 2029

FCP de droit français

SOMMAIRE

Caractéristiques de l'OPC	3
Présentation de l'OPC	5
Changements intervenus et à venir	11
Rapport de gestion	12
Environnement économique	12
Marchés financiers	14
Politique de gestion et perspectives	15
Performances et informations sur l'OPC	16
Informations réglementaires	17
Frais et fiscalité	20
Rapport Général du Commissaire aux Comptes	21
Comptes de l'exercice	26
Bilan Actif	26
Bilan Passif	27
Compte de résultat	28
Annexe aux comptes annuels	30
Informations générales	30
Évolution des capitaux propres et passifs de financement	37
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	39
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	44
Inventaire des actifs et passifs	50

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'OPC

Société de gestion	COVÉA FINANCE SAS 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97 007
Dépositaire	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Conservateur	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Etablissements en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat, par délégation de la société de gestion :	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Etablissement en charge de la tenue des registres des parts ou actions (passif de l'OPC)	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Commissaires aux comptes	DELOITTE ET ASSOCIES 6 place de la Pyramide - 92908 Paris - La Défense cedex
Commercialisateurs	COVÉA FINANCE SAS (Entité du groupe COVÉA) 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
Délégation de la gestion administrative et comptable	CACEIS FUND ADMINISTRATION 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX) La délégation de gestion administrative et comptable porte notamment sur la tenue de comptabilité et la valorisation des OPC ainsi que sur la production des états réglementaires (conception des arrêtés périodiques, rapports annuels).
Conseillers	Néant

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur le site web de la société : www.COVÉA-finance.fr

- La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.COVÉA-finance.fr. Elle est publiée dans la presse financière.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@COVÉA-finance.fr.
- Date d'agrément par la COB : 17 septembre 2024.
- Date de création de la SICAV : 13 décembre 2024.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

COVÉA HORIZON 2029 (AC)

FR001400SAQ7

Société de gestion : Covéa Finance

www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Covéa Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Covéa Finance est agréée en France sous le numéro 97-007 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/03/2025

En quoi consiste ce produit

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

Durée : OPCVM créé le 13/12/2024 pour une durée de 99 ans

Objectifs : L'objectif de gestion de l'OPCVM est de chercher à procurer aux porteurs de parts, à travers la sélection d'obligations de toute notation et de tous types d'émetteurs, sans référence à un indice, une performance nette de frais annualisée supérieure à 4,00% sur la durée de vie du fonds, prenant fin au moment de la dernière valeur liquidative du mois de décembre 2029. Cet objectif n'est en aucun cas garanti. En fonction des conditions de marché au lancement, l'équipe de gestion constituera un portefeuille obligataire dont le rendement à l'achat tient compte dudit objectif. Cet objectif pourra ne pas être atteint en cas de défaut d'un émetteur, d'une dégradation des conditions de marché avant ou pendant la période de souscription ou si les réinvestissements ultérieurs ne peuvent se faire à un rendement suffisant. Pendant la période de souscription, l'équipe de gestion constituera un portefeuille d'obligations à échéance 2029. Pendant la période de désinvestissement, l'équipe de gestion investira dans des obligations à échéance court terme en fonction des opportunités, ou dans des instruments du marché monétaire jusqu'à la clôture du fonds. L'OPCVM est exposé à hauteur de 20% maximum de l'actif net aux instruments du marché monétaire. Lors des périodes de souscription et de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé jusqu'à 100% de l'actif net du fonds. Les titres de créance de l'OPCVM ne sont pas systématiquement vendus en cas de dégradation de la notation de crédit. L'équipe de gestion procédera à des arbitrages, en particulier si elle anticipe une dégradation du profil de risque d'un instrument ou identifie de nouvelles opportunités de marché compatibles avec l'objectif de gestion et la stratégie du fonds. L'OPCVM est exposé au risque de change à hauteur de 20% maximum de l'actif net.

Actions et/ou valeurs assimilées : jusqu'à 30% maximum de l'actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : jusqu'à 200% maximum de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs privés, publics et parapublics de l'OCDE (maximum 30% de l'actif net en titres issus de pays émergents), de toutes catégories (obligations et titres de créances négociables, obligations à taux fixe, variable ou révisable, obligations indexées, convertibles, de toutes maturités et en bons à moyens termes libellés en euros. L'exposition aux instruments du marché monétaire peut atteindre 100% maximum de l'actif net. La part des émetteurs de qualité "high yield" dits "spéculatifs" ou non notés peut représenter 100% maximum de l'actif net.

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels : jusqu'à 100% maximum de l'actif net (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur, dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques actions, de crédit, de taux, de change et de volatilité.

Investisseurs visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 5 ans, au marché des obligations de l'OCDE. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de crédit lié à la dégradation de l'émetteur et au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties. Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille. Risque de crédit : Il correspond au risque pouvant résulter du défaut ou de la dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur d'instruments de taux. La valeur des instruments de taux peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. Risque de change : Il correspond au risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du fonds qui est l'euro.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 860 €	7 780 €
	Rendement annuel moyen	-31,39 %	-4,89 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 410 €	9 660 €
	Rendement annuel moyen	-15,93 %	-0,69 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 310 €	11 170 €
	Rendement annuel moyen	3,10 %	2,24 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 730 €	12 800 €
	Rendement annuel moyen	17,34 %	5,06 %

Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 09/2017 et 09/2022.

Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 11/2019 et 11/2024.

Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 02/2016 et 02/2021.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement. Le coût total ne comprend pas les frais inhérents aux contrats d'assurance vie dans le cadre desquels le produit est référencé en tant que support en unités de compte (UC).

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	245 €	944 €
Incidence des coûts annuels*	2,47 %	1,71 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,95 % avant déduction des coûts et de 2,24 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	99 €
Coûts de transaction	0,47 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	46 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais. En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS** ou sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/traitement-des-reclamations>.

Autres informations pertinentes ?

Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfierait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr

La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles auprès de Covéa Finance sur simple demande. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants.

L'OPC relève de l'article 6 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Des informations complémentaires relatives aux coûts du contrat, aux contacts en cas de réclamation, ainsi qu'aux procédures en cas de défaillance de l'assureur, sont détaillées dans le document d'informations clés remis par votre assureur ou votre intermédiaire d'assurance.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

COVÉA HORIZON 2029 (IC)

FR001400SAR5

Société de gestion : Covéa Finance

www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Covéa Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Covéa Finance est agréée en France sous le numéro 97-007 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/03/2025

En quoi consiste ce produit

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

Durée : OPCVM créé le 13/12/2024 pour une durée de 99 ans

Objectifs : L'objectif de gestion de l'OPCVM est de chercher à procurer aux porteurs de parts, à travers la sélection d'obligations de toute notation et de tous types d'émetteurs, sans référence à un indice, une performance nette de frais annualisée supérieure à 4,50% sur la durée de vie du fonds, prenant fin au moment de la dernière valeur liquidative du mois de décembre 2029. Cet objectif n'est en aucun cas garanti. En fonction des conditions de marché au lancement, l'équipe de gestion constituera un portefeuille obligataire dont le rendement à l'achat tient compte dudit objectif. Cet objectif pourra ne pas être atteint en cas de défaut d'un émetteur, d'une dégradation des conditions de marché avant ou pendant la période de souscription ou si les réinvestissements ultérieurs ne peuvent se faire à un rendement suffisant. Pendant la période de souscription, l'équipe de gestion constituera un portefeuille d'obligations à échéance 2029. Pendant la période de désinvestissement, l'équipe de gestion investira dans des obligations à échéance court terme en fonction des opportunités, ou dans des instruments du marché monétaire jusqu'à la clôture du fonds. L'OPCVM est exposé à hauteur de 20% maximum de l'actif net aux instruments du marché monétaire. Lors des périodes de souscription et de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé jusqu'à 100% de l'actif net du fonds. Les titres de créance de l'OPCVM ne sont pas systématiquement vendus en cas de dégradation de la notation de crédit. L'équipe de gestion procédera à des arbitrages, en particulier si elle anticipe une dégradation du profil de risque d'un instrument ou identifie de nouvelles opportunités de marché compatibles avec l'objectif de gestion et la stratégie du fonds. L'OPCVM est exposé au risque de change à hauteur de 20% maximum de l'actif net.

Actions et/ou valeurs assimilées : jusqu'à 30% maximum de l'actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : jusqu'à 200% maximum de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs privés, publics et parapublics de l'OCDE (maximum 30% de l'actif net en titres issus de pays émergents), de toutes catégories (obligations et titres de créances négociables, obligations à taux fixe, variable ou révisable, obligations indexées, convertibles, de toutes maturités et en bons à moyens termes libellés en euros. L'exposition aux instruments du marché monétaire peut atteindre 100% maximum de l'actif net. La part des émetteurs de qualité "high yield" dits "spéculatifs" ou non notés peut représenter 100% maximum de l'actif net.

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels : jusqu'à 100% maximum de l'actif net (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur, dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques actions, de crédit, de taux, de change et de volatilité.

Investisseurs visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 5 ans, au marché des obligations de l'OCDE. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de crédit lié à la dégradation de l'émetteur et au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

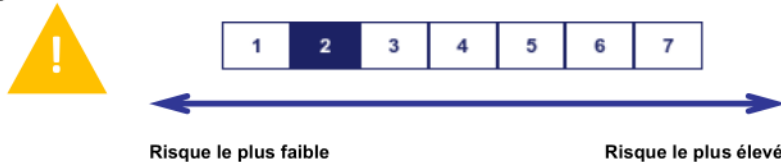
Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties. **Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés** : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille. **Risque de crédit** : Il correspond au risque pouvant résulter du défaut ou de la dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur d'instruments de taux. La valeur des instruments de taux peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. **Risque de change** : Il correspond au risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du fonds qui est l'euro.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 930 €	7 860 €
	Rendement annuel moyen	-30,70 %	-4,70 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 490 €	9 760 €
	Rendement annuel moyen	-15,08 %	-0,49 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 410 €	11 290 €
	Rendement annuel moyen	4,14 %	2,45 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 850 €	12 930 €
	Rendement annuel moyen	18,53 %	5,27 %

Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 09/2017 et 09/2022.

Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 11/2019 et 11/2024.

Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 02/2016 et 02/2021.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement. Le coût total ne comprend pas les frais inhérents aux contrats d'assurance vie dans le cadre desquels le produit est référencé en tant que support en unités de compte (UC).

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	87 €	498 €
Incidence des coûts annuels*	0,87 %	0,89 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,34 % avant déduction des coûts et de 2,45 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	0,40 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	40 €
Coûts de transaction	0,47 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	47 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais. En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS** ou sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/traitement-des-reclamations>.

Autres informations pertinentes ?

Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfierait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr

La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles auprès de Covéa Finance sur simple demande. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants.

L'OPC relève de l'article 6 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Des informations complémentaires relatives aux coûts du contrat, aux contacts en cas de réclamation, ainsi qu'aux procédures en cas de défaillance de l'assureur, sont détaillées dans le document d'informations clés remis par votre assureur ou votre intermédiaire d'assurance.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant.

CHANGEMENTS À INTERVENIR

Néant.

RAPPORT DE GESTION

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de votre société et de soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31/12/2025.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2025 a été marquée par le retour de Donald Trump à la Maison Blanche et ses répercussions au niveau international. Les annonces d'augmentation des droits de douane s'inscrivent dans l'évolution de l'organisation du commerce mondial basée sur le libre-échange. Ces annonces et décisions américaines ont généré de l'incertitude pour les entreprises et les ménages, mais les conséquences sur l'investissement et la consommation sont pour le moment restées limitées. Les conflits en Ukraine et au Proche-Orient se sont poursuivis, alors que les Etats-Unis modifiaient leurs priorités stratégiques : moindre soutien aux alliés traditionnels, notamment européens, mais plus d'interventions au Moyen-Orient et en Amérique Latine. L'année a aussi été marquée par le maintien d'une forte instabilité politique en France. Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié de 13,1% contre le dollar, à 1,1750 dollars pour un euro. Le prix du baril de pétrole Brent a chuté de 18,6%, pour terminer l'année à 60,90 dollars.

La nouvelle administration a commencé, dès son installation à la Maison Blanche, à mettre en œuvre ses priorités politiques : baisse de la fiscalité, montée des droits de douane, réduction des dépenses et contrôle de l'immigration. La hausse des droits de douane est utilisée pour des raisons économiques, mais aussi dans des buts géopolitiques. Sur le plan géopolitique, la nouvelle stratégie de sécurité des Etats-Unis, très critique vis-à-vis de l'Europe, confirme la rupture de l'approche américaine vis-à-vis de ses alliés traditionnels. On observe à la fois une volonté de désengagement des affaires européennes et un plus grand interventionnisme, notamment sur le continent américain. La Réserve fédérale a interrompu la détente de sa politique monétaire dans la première partie de l'année. Les banquiers centraux américains craignaient l'impact inflationniste de la hausse des droits de douane annoncée par l'administration Trump. Quelque peu rassurés de ce point de vue et dans un contexte de dégradation du marché du travail, ils ont recommencé à baisser leurs taux directeurs en septembre, procédant à trois mouvements consécutifs de réduction, de 25 points de base chacun. Alors que l'activité économique fait preuve de résistance, la Réserve Fédérale se veut toujours prudente, mais la majorité d'entre eux envisagent des nouvelles baisses de taux ces prochains mois.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre s'est montrée prudente dans la détente de sa politique monétaire, dans un contexte de résistance de l'inflation. Alors que l'activité économique reste fragile, elle a baissé son taux directeur de 100 points de base sur l'ensemble de l'année, à raison de 25 points de base par trimestre. Après les difficultés rencontrées l'année précédente, le gouvernement travailliste est parvenu à élaborer un budget 2026-2027 accueilli favorablement par les marchés, malgré de nouvelles hausses d'impôts.

Les institutions européennes ont amorcé en 2025 un mouvement de simplification de leurs réglementations afin de soutenir la compétitivité des entreprises européennes. Par ailleurs, la Banque centrale européenne a poursuivi la détente de sa politique monétaire au premier semestre, ramenant le taux de la facilité de dépôt de 3,0% à 2,0%, avant de marquer une pause à partir de l'été. Les banquiers centraux européens se veulent attentifs aux risques tant à la hausse qu'à la baisse sur les perspectives d'inflation. C'est pourquoi ils se refusent toujours à donner des indications sur l'orientation de la politique monétaire et insistent encore sur la nécessité d'analyser en profondeur l'ensemble des informations rendues disponibles à chacune de leurs réunions. Par ailleurs, l'activité économique s'est montrée plus résistante que l'envisageait la banque centrale dans un contexte de forte incertitude. La mise en œuvre du plan allemand d'investissements en infrastructures et l'augmentation annoncée des dépenses militaires dans les pays européens, notamment motivée par le désengagement américain de la zone, sont considérées comme des éléments de soutien à l'activité. Sur le plan géopolitique, le soutien à l'Ukraine a été réaffirmé, notamment via la décision de prêter au pays envahi par la Russie 90 Mds€ qui seront empruntés sur les marchés, faute d'accord sur l'utilisation des revenus des fonds russes gelés.

RAPPORT DE GESTION

En Chine, à la faiblesse persistante de la demande domestique et aux difficultés rémanentes du secteur immobilier se sont ajoutées les conséquences du durcissement des relations économiques internationales, notamment illustré par la forte augmentation des droits de douane américains. Dans ce contexte, les pressions déflationnistes perdurent dans l'industrie chinoise. Hors Etats-Unis, les exportations chinoises sont toutefois restées très dynamiques sur l'année. Les autorités, qui utilisent leur position de force dans la production d'intrants critiques pour les industries des transitions énergétique et numérique, entendent par conséquent maintenir leur soutien à la croissance de l'activité. Au Japon, le nouveau gouvernement a annoncé des soutiens supplémentaires à l'activité économique, alors que la Banque du Japon a poursuivi le durcissement très progressif de sa politique monétaire. Elle a augmenté son taux directeur de 50 points de base, en deux étapes, alors que l'inflation reste supérieure à son objectif, notamment nourrie par la dynamique des salaires et une activité économique plus dynamique. Mais la forte dépréciation du yen continue à peser sur les prix des importations.

Sources des données: Datastream, Bloomberg, US Bureau of Labor Statistics, US Bureau of Economic Analysis, Eurostat, BCE, S&P Global, Statistics Bureau of Japan, Japan Cabinet Office, National Bureau of Statistics of China.

RAPPORT DE GESTION

MARCHÉS FINANCIERS

Dans la continuité de l'année précédente, les principales banques centrales ont poursuivi leur cycle de baisse de taux notamment pour soutenir la croissance des Etats en 2025. En Zone Euro, la BCE a réduit ses taux directeurs de 100 points de base (pbs) sur les six premiers mois de l'année puis elle les a maintenus stable sur le deuxième semestre, portant son taux de dépôt à 2,0% contre 3,0% en début d'année.

En Zone Euro, les rendements des dettes souveraines ont significativement augmenté sur l'année. Le taux allemand à 10 ans affiche la plus forte hausse à +49 points de base (pbs) finissant à 2,86% et le taux à 10 ans français a augmenté de 37 pbs à 3,56% sur l'année, proches des points hauts de l'année. Les pays périphériques ont mieux résisté et affichent une surperformance, notamment grâce aux soutiens des agences de notation. Le taux à 10 ans espagnol a augmenté de 23 pbs à 3,29% alors que celui de l'Italie n'a pris que 3 pbs à 3,55%.

Aux Etats-Unis, la situation était différente, les taux ont franchement baissé sur l'année. Le taux à 10 ans a clôturé en baisse de 40 pbs à 4,17%, porté par les baisses de taux directeurs de la Fed (3 baisses de 25pbs pour un total de 75 pbs) ainsi que la volonté de l'administration américaine de maintenir des taux bas. Ainsi, l'écart de taux de rendement à 10 ans entre les Etats-Unis et l'Allemagne s'est resserré de 89 pbs à 131 pbs.

Par ailleurs, l'ensemble des courbes des pays s'est pentifié sur l'année. Le mouvement le plus marqué revient à la courbe allemande avec +45 pbs sur le 2-10 ans et +40 pbs sur le 10-30 ans. Les facteurs d'explication sont, en partie, les émissions souveraines abondantes passées et à venir ainsi que des incertitudes persistantes en matière d'inflation.

Comme l'année précédente, 2025 se conclut par un resserrement des primes de risque sur les marchés du crédit Euro. Ce-dernier a été de 24 pbs sur la catégorie Investissement (Barclays-BBG Euro Investment Grade) et de 37 pbs sur le Haut rendement (Barclays-BBG Euro Haut rendement), clôturant respectivement l'année à 78 pbs et 281 pbs. Malgré leur évolution à la baisse sur l'année, les primes de risques ont connu un soubresaut significatif début avril lors de l'annonce des droits de douane par l'administration Trump. Cela s'est traduit par un écartement ponctuel des primes de 31 pbs sur la catégorie Investissement et 110 pbs sur le Haut rendement.

Les volumes d'émissions des émetteurs Haut rendement rebondissent en 2025 à 136 Mds€ contre 105 Mds€ en 2024. Le volume moyen mensuel des émissions est relativement soutenu, autour de 11.3 Mds€.

RAPPORT DE GESTION

POLITIQUE DE GESTION

Dans cet environnement, la gestion du fonds a consisté à profiter des opportunités de marché conformément aux orientations définies lors des Perspectives Economiques et Financières et de nos comités de gestion.

Nous avons donc construit, au cours des 6 premiers mois, un portefeuille de dettes d'entreprises essentiellement de catégorie Haut rendement pour lesquels nous jugeons la qualité de crédit de l'émetteur comme adéquate. Depuis la fin de la commercialisation du fonds, quelques arbitrages sont réalisés au gré d'opportunités de marché et de l'élargissement du spectre d'investissement.

Compte tenu du profil du fonds et des caractéristiques des titres en portefeuille, la sensibilité de ce dernier est de 2,0 à fin 2025.

En termes d'allocation par classes d'actifs, nous avons continué à privilégier des émetteurs appartenant au segment BB et B. Nous avons favorisé le marché primaire pour capter les primes d'émission quand cela était possible. Nous avons complété ces investissements par des achats sur le secondaire quand nécessaire ou lors de mouvements d'écartements des primes de risque.

PERSPECTIVES

En 2026, en Europe comme aux Etats-Unis, nous devrions encore avoir un climat d'incertitudes notamment avec des risques politiques importants pouvant altérer la stabilité économique et financière. Les banques centrales devront tenter de naviguer au mieux dans ce contexte.

Nous devrions encore connaître de la volatilité sur les taux d'intérêt au gré des doutes sur la croissance, l'emploi, l'inflation, les risques politiques et géopolitiques et les incertitudes sur les politiques monétaires. Dans ce contexte, et étant donné les volumes d'émission très importants attendus, nous conserverons pour le moment une sensibilité inférieure à celle de l'indice de référence. Nous pourrions par ailleurs être amenés à augmenter la poche d'obligations d'émetteurs non-financiers et financiers pour améliorer le portage en fonction des opportunités et d'écartement potentiel des primes de risque.

RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCES ET INFORMATIONS SUR L'OPC

PERFORMANCES

En 2025, la performance de COVEA HORIZON 2029 a été de 5,58 % pour la part AC, de 6,22 % pour la part IC.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC. Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Le portefeuille n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille, à savoir à des instruments financiers dérivés listés (futures).

Au 31 décembre 2025, le fonds n'est pas exposé à ces instruments.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Règlement SFTR)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFTR.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
COVÉA SÉCURITÉ G	12 601 216,60	12 104 801,08
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	4 868 736,81	2 557 293,34
VAR ENERGI A 7.862% 15-11-83	2 834 499,92	2 841 391,08
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	4 880 384,08	436 096,53
KRONOS INTL 9.5% 15-03-29	5 105 300,73	
ROSSINI SARL 6.75% 31-12-29	4 926 770,25	
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	4 877 318,69	
SYNTHOMER 7.375% 02-05-29	4 767 673,04	91 546,32
CMA CGM 5.5% 15-07-29	4 761 237,87	
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	4 692 288,69	

Le fonds peut être investi dans des OPC gérés par Covéa Finance, dont la liste est détaillée dans la section « Inventaire des actifs et passifs » du présent rapport annuel.

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES D'EXÉCUTION ET LA POLITIQUE EXÉCUTION

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires en exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Conformément à ces Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

En application des dispositions de l'article L533-22 du Code Monétaire et Financier, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des OPCVM et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans l'intérêt des porteurs de parts conformément à la politique d'engagement actionnarial disponible sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

INFORMATIONS EN MATIÈRE EXTRA-FINANCIÈRE

Informations sur la prise en compte des risques de durabilité (Article 6)

En application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifiée et codifiée aux articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier et de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement et du Conseil du 27.11.2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("Règlement SFDR") et du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement (UE) 2019/2088 (Règlement "Taxonomie"), l'OPC est tenu de publier des informations en matière extra-financière.

S'agissant des informations sur la durabilité issues du Règlement européen "SFDR", cette réglementation européenne vise à améliorer et harmoniser la transparence des acteurs des marchés financiers sur la responsabilité sociale et environnementale.

RAPPORT DE GESTION

Transparence en matière de durabilité au niveau des produits financiers :

Afin de permettre aux investisseurs d'identifier plus facilement les produits financiers qui leur correspondent en termes d'attentes sur les enjeux environnementaux et sociaux, la réglementation SFDR demande à chaque entité de placer chacun de ses produits dans l'une des trois catégories suivantes :

- article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable,
- article 8 : produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux,
- article 6 : les autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable. Les informations relatives au principe de double matérialité lié 1) aux risques de durabilité et 2) aux incidences négatives de durabilité sont accessibles dans la Déclaration relative à la prise en compte du risque de durabilité disponible sur le site internet de la Société de gestion dans la rubrique "Nos rapports et politiques".

Depuis le 10 mars 2021, l'OPC a été rattaché à la classification SFDR de l'article 6 (autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable).

La prise en compte des risques et des facteurs de durabilité, tels que définis dans le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, est pleinement intégrée dans la politique relative aux Risques de durabilité et à l'ESG de Covéa Finance, ainsi que dans la chaîne de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance.

Le suivi des risques en matière de durabilité est intégré dans la chaîne de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance. La politique d'investissement de Covéa Finance vise à limiter le risque de durabilité à travers un dispositif s'articulant principalement autour de la mise en place de filtres d'exclusions (normatives, sectorielles et/ou thématiques) applicables à tout investissement direct en actions ou en obligations et accessible sur le site internet, du suivi des controverses et de la mise en place de critères de sélection extra-financiers en complément des critères de sélection financiers.

Les investissements sous-jacents à ces produits ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'exercice 2024, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (collaborateurs présents en 2024) s'est élevé à 15 701 263 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 13 025 234 euros soit 83% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 2 676 029 euros, soit 17% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totales. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2024, 130 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 8 431 066 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2024.

RAPPORT DE GESTION

2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou *carried interest*) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fond.

3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds et sur la gestion des conflits d'intérêt

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

- (i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et
- (ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 euros traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.

4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.

RAPPORT DE GESTION

FRAIS et FISCALITÉ

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (PEA, etc...)

Néant.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COVEA HORIZON 2029

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
COVEA FINANCE

8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice d'une durée exceptionnelle de 12 mois et 19 jours clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP COVEA HORIZON 2029,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif COVEA HORIZON 2029 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos d'une durée exceptionnelle de 12 mois et 19 jours clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 13 décembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé

d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	4 542 763,62
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 542 763,62
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	154 917 651,97
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	154 917 651,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	500 031,00
OPCVM	500 031,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	159 960 446,59
Créances et comptes d'ajustement actifs	187 032,47
Comptes financiers	62 844,23
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	249 876,70
Total de l'actif I+II	160 210 323,29

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025
Capitaux propres :	
Capital	153 949 700,11
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	6 112 801,40
Capitaux propres I	160 062 501,51
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	160 062 501,51
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	147 821,78
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	147 821,78
Total Passifs : I+II+III+IV	160 210 323,29

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	6 138 645,56
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	5 318,45
Sous-total produits sur opérations financières	6 143 964,01
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
Sous-total charges sur opérations financières	
Total revenus financiers nets (A)	6 143 964,01
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 222 538,55
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 222 538,55
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	4 921 425,46
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 747 287,78
Sous-total revenus nets I = (C+D)	6 668 713,24
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	28 914,62
Frais de transactions externes et frais de cession	
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	28 914,62
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-16 321,62
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	12 593,00

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

31/12/2025

Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	246 114,40
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	246 114,40
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-814 619,24
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-568 504,84
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	6 112 801,40

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**A. Informations générales****A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable****A1a. Stratégie et profil de gestion**

L'objectif de gestion de l'OPCVM est de chercher à procurer aux porteurs de parts, à travers la sélection d'obligations de toute notation et de tous types d'émetteurs, sans référence à un indice, une performance nette de frais annualisée supérieure à :

- Pour les parts A(C) : 4,00 % sur la durée de vie du fonds, prenant fin au moment de la dernière valeur liquidative du mois de décembre 2029 ;
- Pour les parts I(C) : 4,50% sur la durée de vie du fonds.

Cet objectif n'est en aucun cas garanti. En fonction des conditions de marché au lancement, l'équipe de gestion constituera un portefeuille obligataire dont le rendement à l'achat tient compte dudit objectif. Cet objectif pourra ne pas être atteint en cas de défaut d'un émetteur, d'une dégradation des conditions de marché avant ou pendant la période de souscription ou si les réinvestissements ultérieurs ne peuvent se faire à un rendement suffisant.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A. Informations générales

A1b. Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

31/12/2025

Actif net Global en EUR	160 062 501,51
Part COVÉA HORIZON 2029 AC en EUR	
Actif net	157 677 043,89
Nombre de titres	1 493 351,5450
Valeur liquidative unitaire	105,58
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	
Capitalisation unitaire sur revenu	4,39
Part COVÉA HORIZON 2029 IC en EUR	
Actif net	2 385 457,62
Nombre de titres	22 457,0000
Valeur liquidative unitaire	106,22
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	
Capitalisation unitaire sur revenu	5,00

A. Informations générales

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 31 décembre 2025 a une durée exceptionnelle de 12 mois et 19 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

A. Informations générales

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

A. Informations générales

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc....) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux / Barème
1	Frais de gestion financière TTC	Actif net	Part (AC) : 1,15 % maximum Part (IC) : 0,50 % maximum Part (ID) : 0,50 % maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	Néant
3	Frais indirects maximum TTC (commission et frais de gestion)	Actif net	Non concerné
4	Commissions de mouvement** Prélevée par l'intermédiaire sur l'opération d'achat/vente d'actions Prélevée selon les opérations/instruments par l'intermédiaire	Prélèvement sur chaque transaction Commission/forfait par lot Montant	OPC: Néant ETF : 0,07% maximum Actions : de 0 à 0,09% maximum prélevés par l'intermédiaire sur l'opération achat/vente Futures : Commission de 3,30 € maximum par contrat futures (à la charge de l'OPC) et/ou par lot Obligations/TCN : Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant

* les frais de fonctionnement sont intégralement supportés par la Société de Gestion. Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au fonds, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

** Cette tarification est fonction des actifs éligibles à l'actif de votre fonds.

A. Informations générales

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au « Swing Pricing » avec seuil de déclenchement

L'OPCVM peut subir une baisse de sa valeur liquidative ("VL") en raison des ordres de souscription / rachat effectués par les investisseurs, à un cours qui ne reflète pas les coûts de réajustement associés aux opérations d'investissement ou de désinvestissement du portefeuille. Afin de réduire l'impact de cette dilution et de protéger les intérêts des porteurs existants, l'OPCVM met en place un mécanisme de "Swing Pricing" avec seuil de déclenchement, qui s'applique au lancement du Fonds. Ce mécanisme, encadré par une politique de "Swing Pricing", permet à la société de gestion de s'assurer de faire supporter les coûts de réajustement aux investisseurs qui demandent la souscription ou le rachat de parts de l'OPCVM en épargnant ainsi les porteurs qui demeurent au sein du fonds.

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des classes de parts de l'OPCVM dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net de l'OPCVM, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes de parts de l'OPCVM. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein de l'OPCVM, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du « Swing Pricing » à un moment donné dans le futur.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

A. Informations générales**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

	Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
	Part COVÉA HORIZON 2029 IC	Capitalisation	Capitalisation
	Part COVÉA HORIZON 2029 AC	Capitalisation	Capitalisation

B. Évolution des capitaux propres et passifs de financement**B1. Évolution des capitaux propres et passifs de financement****Évolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR****31/12/2025**

Capitaux propres début d'exercice	
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	160 465 938,66
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-5 599 891,63
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 921 425,46
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	28 914,62
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	246 114,40
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	160 062 501,51

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Évolution du nombre de parts au cours de l'exercice**B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice**

	En parts	En montant
Part COVÉA HORIZON 2029 AC		
Parts souscrites durant l'exercice	1 547 237,9500	158 163 421,30
Parts rachetées durant l'exercice	-53 886,4050	-5 599 891,63
Solde net des souscriptions/rachats	1 493 351,5450	152 563 529,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 493 351,5450	
Part COVÉA HORIZON 2029 IC		
Parts souscrites durant l'exercice	22 457,0000	2 302 517,36
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	22 457,0000	2 302 517,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 457,0000	

B. Évolution des capitaux propres et passifs de financement**B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

En montant

Part COVÉA HORIZON 2029 AC

Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises

Commissions de souscription acquises

Commissions de rachat acquises

Part COVÉA HORIZON 2029 IC

Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises

Commissions de souscription acquises

Commissions de rachat acquises

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
COVÉA HORIZON 2029 AC FR001400SAQ7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	157 677 043,89	1 493 351,5450	105,58
COVÉA HORIZON 2029 IC FR001400SAR5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 385 457,62	22 457,0000	106,22

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
	Actions et valeurs assimilées					
	Opérations temporaires sur titres					
Passif						
	Opérations de cession sur instruments financiers					
	Opérations temporaires sur titres					
Hors-bilan						
		NA	NA	NA	NA	NA
		NA	NA	NA	NA	NA
		NA	NA	NA	NA	NA
		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas		
		+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
LUXEMBOURG	4 542,76			4 542,76		4 542,76	
Total	4 542,76			4 542,76		4 542,76	

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	154 917,66	145 644,89	9 272,77		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	62,84				62,84
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		145 644,89	9 272,77		62,84

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations				15 312,71	126 852,74		12 752,21
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	62,84						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	62,84			15 312,71	126 852,74		12 752,21

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
Montants exprimés en milliers EUR					
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
Montants exprimés en milliers EUR	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			4 542,77
Obligations et valeurs assimilées	10 056,89	142 379,49	2 481,27
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	10 056,89	142 379,49	7 024,04

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés**C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie**

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**D1. Créances et dettes : ventilation par nature**

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	187 032,47
Total des créances		187 032,47
Dettes		
	Rachats à payer	4 532,35
	Frais de gestion fixe	143 289,43
Total des dettes		147 821,78
Total des créances et des dettes		39 210,69

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part COVEA HORIZON 2029 AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 214 233,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part COVEA HORIZON 2029 IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8 305,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**D3. Engagements reçus et donnés**

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations**D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire**

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			500 031,00
	FR0000931412	COVEA SECURITE G	500 031,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			500 031,00

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables****D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025
Revenus nets	6 668 713,24
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	6 668 713,24
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 668 713,24

Part COVEA HORIZON 2029 AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025
Revenus nets	6 556 217,10
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	6 556 217,10
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 556 217,10
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	6 556 217,10
Total	6 556 217,10
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**Part COVÉA HORIZON 2029 IC**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025
Revenus nets	112 496,14
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	112 496,14
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	112 496,14
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	112 496,14
Total	112 496,14
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	12 593,00
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	12 593,00
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 593,00

Part COVÉA HORIZON 2029 AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	12 403,29
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	12 403,29
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 403,29
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	12 403,29
Total	12 403,29
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**Part COVÉA HORIZON 2029 IC**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	189,71
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	189,71
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	189,71
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	189,71
Total	189,71
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			4 542 763,62	2,84
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 542 763,62	2,84
Services aux entreprises			4 542 763,62	2,84
LAGFIN SCA 3.5% 08-06-28 CV	EUR	4 600 000	4 542 763,62	2,84
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			154 917 651,97	96,79
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			154 917 651,97	96,79
Automobiles			730 022,52	0,46
VOLVO CAR AB 4.2% 10-06-29	EUR	700 000	730 022,52	0,46
Biotechnologie			4 532 644,50	2,83
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	4 600 000	4 532 644,50	2,83
Compagnies aériennes			634 125,58	0,40
FINNAIR 4.75% 24-05-29	EUR	600 000	634 125,58	0,40
Composants automobiles			3 792 941,85	2,37
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	100 000	108 383,14	0,07
FORVIA 5.625% 15-06-30	EUR	1 700 000	1 779 135,00	1,11
SCHAEFFLER AG 4.5% 28-03-30	EUR	800 000	849 104,33	0,53
VALEO 4.5% 11-04-30 EMTN	EUR	1 000 000	1 056 319,38	0,66
Construction et ingénierie			2 048 666,41	1,28
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	EUR	1 100 000	1 178 474,08	0,74
WEBUILD 4.875% 30-04-30	EUR	800 000	870 192,33	0,54
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			5 513 536,96	3,44
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	EUR	2 200 000	2 372 708,56	1,48
TEREOS FINANCE GROUPE I 5.875% 30-04-30	EUR	3 200 000	3 140 828,40	1,96
Eau			732 581,50	0,46
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.875% 24-10-29	EUR	700 000	732 581,50	0,46
Electricité			2 583 170,88	1,61
EDF 5.125% PERP EMTN	EUR	2 200 000	2 267 161,18	1,41
ENEL 4.25% PERP	EUR	200 000	208 972,52	0,13
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	100 000	107 037,18	0,07
Equipement et services pour l'énergie			1 340 404,61	0,84
OEG FINANCE 7.25% 27-09-29	EUR	100 000	106 682,11	0,07
PAPREC 4.125% 15-07-30	EUR	1 200 000	1 233 722,50	0,77
Equipements électriques			2 159 587,92	1,35
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	2 000 000	2 159 587,92	1,35
Equipements et instruments électroniques			109 064,00	0,07
EUTELT 9.75% 13-04-29	EUR	100 000	109 064,00	0,07

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Grossistes			208 125,89	0,13
AZELIS FINANCE NV 4.75% 25-09-29	EUR	200 000	208 125,89	0,13
Hôtels, restaurants et loisirs			3 217 300,29	2,01
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	EUR	3 100 000	3 217 300,29	2,01
Logiciels			6 367 699,78	3,98
CONSTELLIUM SE 3.125% 15-07-29	EUR	1 700 000	1 698 770,81	1,06
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	600 000	633 217,00	0,40
GETLINK 4.125% 15-04-30	EUR	1 500 000	1 554 437,50	0,97
VERVE GROUP SE E3R+4.0% 01-04-29	EUR	2 600 000	2 481 274,47	1,55
Marchés de capitaux			6 941 729,91	4,34
GOLDSTORY SAS 6.75% 01-02-30	EUR	2 700 000	2 884 416,90	1,81
VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15-02-29	EUR	1 500 000	1 538 575,00	0,96
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% PERP	EUR	2 500 000	2 518 738,01	1,57
Médias			2 845 581,67	1,78
SUMMER BC HOLDCO B SARL 5.875% 15-02-30	EUR	3 000 000	2 845 581,67	1,78
Métaux et minerais			5 252 206,30	3,28
ERAMET 6.5% 30-11-29	EUR	4 500 000	4 495 526,82	2,81
SILFIN NV 5.125% 17-07-30	EUR	700 000	756 679,48	0,47
Ordinateurs et périphériques			4 446 370,43	2,78
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	EUR	7 900 000	4 446 370,43	2,78
Papier et industrie du bois			5 930 996,70	3,71
FIBER BID E3R+4.0% 15-01-30	EUR	3 500 000	3 436 175,82	2,15
PROGROUP AG 5.125% 15-04-29	EUR	2 400 000	2 494 820,88	1,56
Pétrole et gaz			1 781 213,89	1,11
PETROLEOS MEXICANOS 4.75% 26-02-29	EUR	1 700 000	1 781 213,89	1,11
Produits alimentaires			8 258 167,82	5,16
BARRY CAL 4.0% 14-06-29	EUR	3 300 000	3 456 488,49	2,16
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	4 600 000	4 801 679,33	3,00
Produits chimiques			12 045 460,32	7,53
CELANESE US HOLDINGS LLC 5.587% 19-01-29	EUR	700 000	770 725,93	0,48
KRONOS INTL 9.5% 15-03-29	EUR	4 600 000	4 435 976,78	2,78
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	2 600 000	2 791 316,98	1,74
SYNTHOMER 7.375% 02-05-29	EUR	4 500 000	4 047 440,63	2,53
Produits de soins personnels			2 744 248,60	1,71
ONTEX GROUP NV 5.25% 15-04-30	EUR	2 700 000	2 744 248,60	1,71
Produits pharmaceutiques			6 748 039,31	4,22
ITM ENTREPRISES 4.125% 29-01-30	EUR	1 800 000	1 902 019,81	1,19
ROSSINI SARL 6.75% 31-12-29	EUR	4 600 000	4 846 019,50	3,03

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pour l'industrie du bâtiment			973 154,86	0,61
DOMETIC GROUP AB 2.0% 29-09-28	EUR	1 000 000	973 154,86	0,61
Services aux collectivités			522 942,47	0,33
IREN 4.5% PERP	EUR	500 000	522 942,47	0,33
Services aux entreprises			17 412 130,19	10,88
ALTRAD INVESTMENT AUTHORITY AIA 3.704% 23-06-29	EUR	300 000	307 802,99	0,19
CMA CGM 5.5% 15-07-29	EUR	4 600 000	4 889 273,00	3,05
ELIOR GROUP SCA 5.625% 15-03-30	EUR	3 300 000	3 482 745,75	2,18
ITELYUM REGENERATION 5.75% 15-04-30	EUR	3 800 000	3 850 398,56	2,41
MAHLESTIFTUNG 2.375% 14-05-28	EUR	4 200 000	4 156 261,89	2,60
SECHE ENVIRONNEMENT 4.5% 25-03-30	EUR	700 000	725 648,00	0,45
Services clientèle divers			4 615 292,02	2,88
BOELS TOPHOLDING BV 5.75% 15-05-30	EUR	1 700 000	1 774 758,91	1,11
KAPLA E3R+3.5% 31-07-30	EUR	2 800 000	2 840 533,11	1,77
Services de télécommunication diversifiés			4 224 774,32	2,64
EIRCOM FINANCE 5.75% 15-12-29	EUR	2 000 000	2 089 978,89	1,31
MATTERHORN TELECOM 4.5% 30-01-30	EUR	1 100 000	1 136 811,26	0,71
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	900 000	997 984,17	0,62
Services financiers diversifiés			26 490 944,59	16,53
AFFLELOU SAS 6.0% 25-07-29	EUR	4 200 000	4 495 351,00	2,81
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	4 400 000	4 763 350,78	2,95
AVIS BUDGET FINANCE 7.25% 31-07-30	EUR	2 200 000	2 349 847,98	1,47
BCP V MODULAR SERVICES FINANCE II 4.75% 30-11-28	EUR	1 000 000	953 313,06	0,60
KEPLER E3R+4.125% 18-12-29	EUR	500 000	514 781,84	0,32
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	4 600 000	4 697 333,44	2,93
UPFIELD BV 6.875% 02-07-29	EUR	4 600 000	4 746 718,28	2,97
ZF EUROPE FINANCE BV 3.0% 23-10-29	EUR	4 200 000	3 970 248,21	2,48
Services liés aux technologies de l'information			1 115 159,63	0,70
TDC NET AS 5.618% 06-02-30	EUR	1 000 000	1 115 159,63	0,70
Sociétés commerciales et de distribution			2 681 086,00	1,68
LOXAM SAS 4.25% 15-02-30	EUR	300 000	308 230,33	0,19
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	1 400 000	1 310 017,80	0,83
SIG 9.75% 31-10-29	EUR	1 100 000	1 062 837,87	0,66
Textiles, habillement et produits de luxe			2 184 834,25	1,36
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	EUR	2 100 000	2 184 834,25	1,36
Transport routier et ferroviaire			3 733 446,00	2,33
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25% 01-06-29	EUR	3 600 000	3 733 446,00	2,33

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			500 031,00	0,31
OPCVM			500 031,00	0,31
Gestion collective			500 031,00	0,31
COVÉA SÉCURITÉ G	EUR	2 100	500 031,00	0,31
Total			159 960 446,59	99,94

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)		
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)
			Devise	Montant (*)	Devise
Total					

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR**E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR**E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR**E5. Synthèse de l'inventaire**

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	159 960 446,59
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	249 876,70
Autres passifs (-)	-147 821,78
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	160 062 501,51

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part COVÉA HORIZON 2029 AC	EUR	1 493 351,5450	105,58
Part COVÉA HORIZON 2029 IC	EUR	22 457,0000	106,22